



Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA 79 DANS LE CADRE DES ACTIONS COLLECTIVES DE SENSIBILISATION A DESTINATION DES ENTREPRISES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Luc DELAGARDE, Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sébastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160629-c72-06-2016-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA 79 DANS LE CADRE DES ACTIONS COLLECTIVES DE SENSIBILISATION A DESTINATION DES ENTREPRISES

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises du territoire, la CAN, depuis 5 ans, propose des actions collectives de sensibilisation à destination soit des créateurs d'entreprises (ateliers « Nouveaux dirigeants ») soit des TPE et PME créées depuis plus de 5 ans, ou aux futurs cédants.

Ces actions sont menées en partenariat avec les Chambres Consulaires (CCI 79 et CMA 79) qui accompagnent au quotidien ces différents publics.

1) Action Nouveaux Dirigeants :

Une attention toute particulière est portée sur les créateurs d'entreprises. Conscientes de la nécessité d'un appui particulier à ces nouveaux dirigeants, la CAN et les chambres consulaires souhaitent proposer un parcours d'accompagnement spécifique pour répondre aux besoins et aux questions des nouveaux dirigeants d'entreprises (stratégie commerciale, outils de pilotage, lecture des documents comptables, réglementation commerciale....)

Cet accompagnement se formalise dans le cadre d'un programme de 6 modules de sensibilisation spécialement conçus pour eux. Six sessions seront programmées fin 2016 et 6 modules en 2017.

Le coût de ce séminaire est de 9 600 € HT. La CAN prend en charge 1/3 de cette somme, soit 3 200 € HT, le reste de la somme étant pris en charge à part égale par la CCI et la CMA.

De plus, pour les nouveaux chefs d'entreprises qui le souhaiteront, la CAN proposera un accompagnement sur mesure et individualisé afin de les accompagner très pratiquement dans la mise en œuvre dans leur entreprise de ce qu'ils auront vu lors des modules de sensibilisation et ce en matière de :

- stratégie commerciale et marketing : identification des forces et faiblesses de l'entreprise afin de pouvoir effectuer des préconisations sur différentes thématiques (démarche commerciale, stratégie sur le WEB etc..),
- pilotage et suivi de l'entreprise : mise en place de tableaux de bord et/ou d'outils de pilotage personnalisé en fonction de l'activité et préconisation pour la recherche d'indicateurs pertinents pour le suivi de l'entreprise en lien avec les informations comptables disponibles.

2 modules de 7 interventions au total seront proposés sur 2016 et 2017.

Le coût de cette prestation est de 13 300 € HT et se répartit comme suit :

- Pour la CAN : 6 160 € (dont 560 € de TVA pour la CCI) soit 440 € HT / intervention,
- Pour la CCI : 2 800 €,

- Pour la CMA : 2 800 €,
- Pour les entreprises : 1540 € (dont 140 € de TVA) soit 110 €HT par intervention.

La CAN paiera les prestations sur présentation du justificatif de l'intervention, et les chambres consulaires factureront directement leurs prestations aux entreprises.

2) Informations collectives thématiques :

3 ateliers seront proposés aux entreprises du territoire (nouveaux dirigeants, chefs d'entreprises confirmés et futurs cédants). Ces ateliers ont pour vocation de sensibiliser les chefs d'entreprises sur des thématiques qui les préoccupent :

- Accompagnement à la transmission en atelier collectif qui sera complété pour ceux qui le souhaiteront par un accompagnement spécifique et individualisé à l'évaluation de l'entreprise,
- Information et sensibilisation des entreprises sur les marchés publics,
- Information et sensibilisation des entreprises sur l'innovation.

Le coût pour les 3 actions collectives est de 1440 € TTC pour la CAN (soit 480 € par atelier).

Pour la partie évaluation de l'entreprise, la répartition se fera de la façon suivante :

- 10 évaluations sont prévues en 2016 et en 2017. Le coût du diagnostic est de 900€ (soit deux jours d'intervention) : 100€ pris en charge par la CAN, 474 € par la CMA et 326 € par l'entreprise.

Le montant total prévisionnel est de 18 000 € TTC (2000 € TTC facturé par la CMA à la CAN, 6520 € pris en charge par les entreprises et 9480€ par la CMA).

La CAN paiera les prestations sur présentation du justificatif de l'intervention individuelle, et les chambres consulaires factureront directement leurs prestations aux entreprises.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention tripartite entre la CAN, la CMA et la CCI,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160629-c72-06-2016-DE Date de réception préfecture : 30/06/2016
